

## Déclaration liminaire

Monsieur le Président

le budget 2014 entérine la suppression de 1 988 emplois à la DGFIP dont 17 en Meurthe et Moselle.

Ce budget 2014 est le 13<sup>ème</sup> budget consécutif pour le ministère des finances dans lequel les emplois sont en baisse, tout comme les crédits de fonctionnement, sans qu'à aucun moment un gouvernement puisse nous démontrer que cette politique ait pu, d'une manière ou d'une autre, assainir le déficit public et améliorer le service rendu aux usagers.

Les agents des Finances sont triplement victimes des choix budgétaires du gouvernement: en tant que citoyen (par l'impôt, les taxes, la réforme des retraites), en tant que fonctionnaire (gel du point d'indice) et en tant qu'agents d'un ministère considéré comme non prioritaire (emplois, reconnaissance des qualifications) !

Depuis 2001, c'est plus d'un quart des effectifs qui a disparu dans les directions de Bercy !!!

La « non priorité » en matière de politique des emplois si elle n'était que supposé par déduction l'année dernière, est aujourd'hui clairement mise en avant.

En effet, le ministère des finances et la DGFIP sont non prioritaires dicit le ministre des finances. Quelle Hypocrisie, quel manque de considération pour les agents et leurs missions !!!

Les ministres de Bercy concrétisent par ces mots, leur volonté d'afficher les missions économiques, fiscales, industrielles comme non prioritaires dans l'action gouvernementale, en totale contradiction avec les discours entendus tout au long de l'année 2013 sur la nécessaire lutte contre toutes les fraudes.

Dans ce contexte, les démarches stratégiques directionnelles en cours de finalisation, ne constituent qu'un « habillage organisationnel » et une façade pour justifier ces choix budgétaires et masquer les restructurations à venir.

En ce sens, pour **F.O.-DGFIP**, la MAP s'inscrit bien dans la continuité de la RGPP !

Cumulées avec la baisse des crédits de fonctionnement, elles ont pour principale conséquence la détérioration des conditions de travail des agents, avec un développement croissant de la souffrance au travail.

Souffrance au travail, qui selon encore un rapport récent augmente de manière inquiétante et dangereuse. Dans une période où la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires est **enfin** officiellement reconnue, le syndicat **F.O.-DGFIP** condamne le gel de la valeur du point d'indice, reconduit pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive.

Il réaffirme que l'augmentation des traitements pour tous est une priorité.

De 2000 à 2012, l'inflation s'est élevée à plus de 25 %. Sur la même période, la valeur du point d'indice qui doit tendre à progresser pour compenser l'inflation n'a été revalorisée qu'à hauteur de 8,70 %. Ainsi en 12 ans, les fonctionnaires ont donc perdu 16,30 % de pouvoir d'achat.

L'inflation doit être impérativement corrigée par l'augmentation de la valeur du point d'indice. Non content d'être la seule mesure égalitaire permettant à chaque fonctionnaire d'être traité de manière identique au regard de l'inflation, elle est également la seule à pouvoir s'appliquer de manière uniforme.

En effet, chaque agent ne perçoit pas systématiquement des primes, chaque agent n'a pas forcément un corps de débouché de carrière et certains agents au sommet de leur grade n'ont plus de perspective de carrière.

Pour **F.O.-DGFIP**, il est urgent de sortir de cette politique aveugle d'austérité qui tous les jours paupérise un peu plus les fonctionnaires.

- Suppressions d'emploi
- Condition de travail
- Souffrance au Travail
- Rémunérations

Autant de sujets qui pour **F.O.-DGFIP** ont un lien direct avec ce CTL.

Il est prioritaire de rompre avec la logique d'austérité suicidaire socialement, économiquement et démocratiquement découlant du Pacte Budgétaire Européen.

Dans ce contexte, le rôle du syndicalisme libre et indépendant est de représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des agents, par la négociation comme par l'action.